

## Guide d'utilisation du calculateur de tarif

Le calculateur de tarif LAMal de Physioswiss vous permet de simuler la facturation des prestations de physiothérapie dans la nouvelle structure tarifaire. Plus vos données sont précises, plus les résultats seront pertinents.

Ce guide vous explique pas à pas comment utiliser correctement le calculateur.

### Principe de base

Le calculateur de tarif LAMal se base sur la durée effective du traitement et non sur le temps prévu dans l'agenda. Cette différence est déterminante: dans le nouveau système tarifaire, vous facturez exactement les prestations que vous fournissez.

**⚠ Important:** temps prévu dans l'agenda  $\neq$  durée du traitement

Votre agenda indique le temps prévu par patient·e. Le calculateur de tarif a toutefois besoin de la durée effective du traitement. Celle-ci peut être plus longue si les patient·e·s ont encore des questions, si des exercices supplémentaires sont nécessaires, si des rendez-vous doivent être déplacés ou si vous devez compléter le dossier après la séance.

**Conseil:** notez vos temps pendant quelques jours afin d'obtenir une estimation réaliste.

### Que comprend la durée du traitement?

La durée du traitement comprend bien plus que le simple contact direct avec les patient·e·s. Incluez toujours les éléments suivants:

- Traitement direct des patient·e·s
- Temps de transition (passage d'un·e patient·e à l'autre et préparation/rangement de la salle de traitement), planification des rendez-vous
- Tenue du dossier (même si elle s'effectue en dehors du temps passé avec le/la patient·e)
- Temps de transition dans le cadre des traitements à domicile: pour le trajet entre la voiture et le domicile du/de la patient·e, un temps de transition maximal de 5 minutes peut être facturé en plus.

**Exemple:** vous passez 25 minutes avec la patiente. Vous avez ensuite besoin de 5 minutes pour préparer la salle pour le patient suivant. Plus tard, vous consacrez encore 3 minutes à la documentation et à la saisie dans le dossier. La durée totale du traitement est donc de 33 minutes.

La facturation s'effectuant par tranches de 5 minutes, le résultat est arrondi à 35 minutes de temps de traitement.

## Que sont les prestations en l'absence des patient·e·s (PAP)?

Les prestations en l'absence des patient·e·s (PAP) englobent toutes les tâches que vous effectuez pour un·e patient·e sans que cette personne soit présente. Dans le tarif actuel, elles sont couvertes par le forfait et n'ont donc presque jamais été saisies de manière systématique. N'en font pas partie les tâches liées à la facturation (y compris les échanges avec les caisses-maladie).

Les PAP typiques sont:

- Les appels téléphoniques ou échanges écrits avec les médecins prescripteurs ou d'autres professionnel·le·s
- L'élaboration de programmes d'exercices ou d'exercices à domicile
- L'étude du dossier médical ou des rapports médicaux
- La coordination avec les services d'aide et de soins à domicile, le personnel soignant ou les proches aidants

### Comment estimer de manière réaliste mes PAP?

Les PAP peuvent fortement varier: elles peuvent être importantes pour certain·e·s patient·e·s et inexistantes pour d'autres. Une méthode éprouvée consiste à estimer le temps total consacré aux PAP pour un·e patient·e sur l'ensemble des séances, puis à diviser ce total par le nombre de séances.

**Exemple:** 20 séances de thérapie, temps total de PAP de 40 minutes = en moyenne, 2 minutes de PAP par séance.

### Vraiment aucune PAP?

Vérifiez bien: aucun échange avec des cabinets médicaux? Aucun programme d'exercices? Aucune lecture d'informations spécialisées? Aucun échange avec d'autres professionnel·le·s de santé? Si c'est le cas, ce temps doit être saisi dans le champ PAP. S'il n'y a effectivement aucune PAP, laissez le champ vide.

## Jour ou semaine: quelle unité choisir?

Le calculateur de tarif accepte les données par jour ou par semaine. L'important est d'utiliser **la même unité pour toutes les positions**.

**Recommandation:** si vous effectuez certaines tâches de manière groupée une fois par semaine (par ex. les PAP), il peut être plus simple d'indiquer la quantité hebdomadaire. Pour les moyennes journalières, la règle suivante s'applique:

**Exemple:** (convertir une quantité hebdomadaire de PAP en quantité journalière):

une patiente engendre 30 minutes de PAP par semaine. Vous avez 5 jours de traitement par semaine.

⇒  $30 / 5 = 6$  minutes de PAP à saisir par jour. La facturation s'effectuant par tranches de 5 minutes, le résultat est arrondi à 10 minutes de PAP.

## Comment la MTT est-elle représentée?

Pour la position 7340 (MTT), il faut indiquer le nombre de patient·e·s ayant effectué un entraînement autonome ce jour-là ou cette semaine-là (selon l'unité choisie). Pour cette position, la saisie du temps passé se réfère au temps total consacré à la surveillance physiothérapeutique de l'entraînement MTT. Là aussi, selon l'unité choisie, ce temps doit être saisi soit par jour, soit par semaine.

**Exemple:** au cours d'une journée de travail, vous passez 2 heures à superviser la MTT. Pendant ce temps, 12 patient·e·s au total s'entraînent de manière autonome. Vous saisissez donc 120 minutes pour la surveillance (temps total) et 12 patient·e·s (nombre de patient·e·s). La durée pendant laquelle les patient·e·s s'entraînent de manière autonome n'a pas d'importance; seul le nombre de patient·e·s est requis.

## Instructions pas à pas

Suivez les étapes suivantes dans l'ordre, dans l'onglet «Page de saisie» du calculateur tarifaire.

<p><b>Saisir la valeur du point tarifaire</b></p>	<p>Indiquez dans le champ correspondant la valeur du point tarifaire (CHF) en vigueur dans votre canton. Cette valeur est fixée au niveau cantonal. Les valeurs actuellement en vigueur sont disponibles sous ce <a href="#">lien</a>.</p>	<p><b>Allgemeine Angaben</b></p> <p>Taxpunktwert (CHF) <input type="text" value="1.03"/></p>
<p><b>Sélectionner les positions de traitement</b></p>	<p>Pour chaque position de traitement (7301, 7311, 7313) que vous utilisez régulièrement, indiquez le nombre de traitements par jour ou par semaine ainsi que la durée moyenne du traitement par patient·e. Incluez le temps de transition et la tenue du dossier, même si vous rédigez les notes plus tard.</p> <p>Pour la position 7340 (MTT), il ne faut pas indiquer le nombre de traitements, mais le nombre de patient·e·s ayant effectué un entraînement autonome ce jour-là ou cette semaine-là (selon l'unité choisie). Le temps à saisir correspond au temps total consacré à la surveillance physiothérapeutique de l'entraînement MTT. Là aussi, selon l'unité choisie, il peut être indiqué par jour ou par semaine.</p>	<p><b>Sitzungsposition und Leistung in Abwesenheit</b></p> <p>7301 in Praxis <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="0"/></p> <p>LIA bei 7301 in Praxis <input type="text" value="0"/></p>
<p><b>Ajouter les PAP par traitement</b></p>	<p>Complétez pour chaque position le temps moyen consacré aux prestations en l'absence des patient·e·s (PAP) par traitement. Utilisez la méthode d'estimation décrite dans la section «Que sont les prestations en l'absence des patient·e·s (PAP)?».</p>	

<p><b>Ajouter les positions supplémentaires</b></p>	<p>Indiquez combien de cas relevant de la position 7350 (premier traitement) et de la position 7351 (enfants &lt; 6 ans) surviennent par jour. Indiquez également le temps supplémentaire nécessaire par rapport à un traitement standard, aussi bien pour le traitement lui-même que pour les prestations en l'absence des patient·e·s. <b>Important:</b> incluez également le temps consacré à la lecture du dossier, à la préparation du traitement, etc.</p>	<p><b>Zuschlagspositionen</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Anzahl Behandlungen</th> <th>Zusätzl. Zeit pro Behandlung</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>7350 Zuschlag Erstbehandlung ⓘ</td> <td>- 0 +</td> <td>- 0 +</td> </tr> <tr> <td>7351 Zuschlag Kinder unter 6 Jahren ⓘ</td> <td>- 0 +</td> <td>- 0 +</td> </tr> </tbody> </table>		Anzahl Behandlungen	Zusätzl. Zeit pro Behandlung	7350 Zuschlag Erstbehandlung ⓘ	- 0 +	- 0 +	7351 Zuschlag Kinder unter 6 Jahren ⓘ	- 0 +	- 0 +
	Anzahl Behandlungen	Zusätzl. Zeit pro Behandlung									
7350 Zuschlag Erstbehandlung ⓘ	- 0 +	- 0 +									
7351 Zuschlag Kinder unter 6 Jahren ⓘ	- 0 +	- 0 +									
<p><b>Saisir le temps de trajet (domicile uniquement)</b></p>	<p>Si vous effectuez des traitements à domicile: indiquez le temps de trajet moyen ainsi que le nombre de kilomètres parcourus par patient·e (position 7354). Tenez également compte du trajet de retour entre la dernière visite à domicile et le cabinet. Le plus simple est de diviser la distance totale parcourue par jour ou par semaine par le nombre de patient·e·s traité·e·s à domicile ce jour-là ou cette semaine-là..</p>	<p><b>Wegzeit</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Fahrzeit pro Domizilpatient:in</th> <th>Km pro Domizilpatient:in</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>7354 Wegzeitentschädigung</td> <td>- 0 +</td> <td>- 0 +</td> </tr> </tbody> </table>		Fahrzeit pro Domizilpatient:in	Km pro Domizilpatient:in	7354 Wegzeitentschädigung	- 0 +	- 0 +			
	Fahrzeit pro Domizilpatient:in	Km pro Domizilpatient:in									
7354 Wegzeitentschädigung	- 0 +	- 0 +									

L'explication concernant la saisie de chaque position tarifaire dans le calculateur se trouve sous le symbole suivant: ⓘ

## Aperçu de toutes les positions

Le tableau suivant présente toutes les positions du calculateur de tarif avec les champs correspondants et les remarques provenant du calculateur.

Position	Description	Que faut-il saisir?
7301	Séance individuelle en cabinet ou à domicile	Nombre de traitements par jour + durée moyenne du traitement par patient·e, y compris temps de transition et dossier
7311	Séance individuelle en cabinet ou à domicile	Nombre de traitements par jour + durée moyenne du traitement par patient·e, y compris temps de transition et dossier
7313	Hippothérapie (y compris supplément)	Nombre de traitements par jour + durée moyenne du traitement par patient·e, y compris temps de transition et dossier
7340	Thérapie d'entraînement médical (MTT)	Nombre de patient·e·s en entraînement autonome + temps total de surveillance pour l'ensemble des patient·e·s
7350	Supplément premier traitement	Nombre de premiers traitements par jour + temps supplémentaire par rapport à un traitement de suivi
7351	Supplément enfants < 6 ans	Nombre de traitements pédiatriques par jour + temps supplémentaire par rapport à un traitement standard
7354	Indemnité de déplacement (domicile)	Temps de trajet par patient·e à domicile + kilomètres parcourus

## FAQ sur le calculateur de tarif

### Puis-je reporter directement les données de mon agenda?

Seulement en partie. L'agenda indique le temps prévu, et non le temps réellement consacré au traitement. Pour obtenir des résultats corrects dans le calculateur, il faut saisir la durée effective du traitement et non le temps prévu. Si nécessaire, documentez le temps réel passé pendant quelques jours afin d'obtenir des valeurs moyennes fiables (cf. section «Principe de base»).

### Comment saisir le travail administratif lors du premier rendez-vous?

La lecture du dossier, la préparation du traitement et autres tâches similaires doivent être saisies dans le champ «Durée du traitement». Saisissez le temps de traitement supplémentaire, y compris ces activités, sous forme de valeur moyenne.

### Qu'est-ce qui compte exactement dans le temps de traitement facturable?

Dans le calculateur, indiquez le temps total consacré à chaque patient·e: la thérapie proprement dite, le temps de transition entre deux patient·e·s, la planification des rendez-vous ainsi que la tenue du dossier, qu'elle soit effectuée pendant ou après la séance.

#### **Peut-on saisir dans le calculateur des PAP de moins de 5 minutes au tarif de 5 minutes ?**

Le calculateur fonctionne en arrière-plan par tranches de 5 minutes. Il est donc possible de saisir des PAP de moins de 5 minutes; le calculateur arrondira automatiquement le résultat à la tranche supérieure de 5 minutes.

#### **Que se passe-t-il si je ne traite que 30 minutes et qu'aucune PAP n'est effectuée ?**

Dans ce cas, saisissez 30 minutes. Vérifiez toutefois scrupuleusement qu'aucune activité supplémentaire n'a eu lieu en dehors du traitement. Même si la PAP est effectuée à un moment ultérieur, c'est-à-dire après la séance, elle peut être facturée.

#### **Le calculateur affiche 35 minutes alors que la durée effective du traitement n'était que de 32 minutes.**

Le calculateur arrondit par tranches de 5 minutes. Ainsi, si votre traitement a duré 32 minutes, 35 minutes seront facturées. C'est tout à fait correct; soyez donc aussi précis·e que possible dans vos saisies.

Ce n'est pas la simple durée du rendez-vous qui est déterminante, mais le temps effectivement consacré à chaque patient·e. Si le rendez-vous est prévu de 8h00 à 8h30, mais que vous ne prenez congé du/de la patient·e qu'à 8h31 et que vous préparez ensuite la salle pour le/la patient·e suivant·e, ce temps fait également partie du temps de traitement.

Si cela donne un temps de traitement effectif de 31 minutes, ce temps est arrondi à 35 minutes selon le système de tranches de 5 minutes. Ce principe s'applique de la même manière tout au long de la journée de travail.

Le même principe s'applique aux prestations en l'absence des patient·e·s (PAP). Estimez de manière réaliste le temps total consacré aux PAP. Si, par exemple, vous y consacrez 30 minutes par jour pour 15 patient·e·s, cela correspond à une moyenne de 2 minutes de PAP par patient·e. Cette valeur moyenne peut être saisie dans le calculateur tarifaire; le calcul s'effectue ensuite selon le système de tranches de 5 minutes.

#### **Je travaille à temps partiel. Que dois-je prendre en compte ?**

Indiquez uniquement les valeurs correspondant à vos jours de travail effectifs, par jour ou par semaine, sans extrapolation à un taux d'occupation de 100%. Le taux d'occupation lui-même ne doit pas être saisi séparément dans le calculateur.

#### **Chaque kilomètre entamé compte-t-il pour l'indemnité de déplacement ?**

Indiquez le nombre de kilomètres effectivement parcourus en arrondissant au kilomètre entier supérieur. Le calculateur calcule l'indemnité sur cette base.

#### **Dois-je transmettre mon résultat à Physioswiss ?**

Oui, veuillez utiliser le bouton «Transmettre les données à Physioswiss» situé sous le calculateur, que le résultat soit positif ou négatif. Physioswiss a besoin de ces données pour obtenir une image réaliste des répercussions de la nouvelle structure tarifaire et pour pouvoir défendre efficacement les intérêts des physiothérapeutes. La transmission est entièrement anonymisée.